

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le jeudi 27 septembre 2012, à 10 h, à la salle W-R520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Gilles Gauthier
Yvon Pépin
Marcel Rafie

Absences motivées : Roch Meynard
Amaya Clunes Gutierrez

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 août 2012
3. Affaires en découlant
4. Tâches administratives
5. Discussion sur les dossiers à traiter au CA
 - Protocole APR-UQAM et UQAM
 - Autres
6. Bulletin d'octobre
7. Activités sociales
8. Divers : Bourses de l'APR-UQAM

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Denis Bertrand et appuyé par Robert V. Anderson, Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Sur proposition de Marcel Rafie, appuyée par Gilles Gauthier, le procès-verbal de la réunion du 29 août 2012 est adopté à l'unanimité.

3 Affaires en découlant

Gilles Gauthier a corrigé l'accessibilité au site web de l'APR-UQAM en effaçant complètement le contenu de l'ancien site auquel on avait toujours accès.

4. Tâches administratives

À l'invitation de la présidente de la FRUQ, madame Thérèse Leduc, à participer à l'assemblée annuelle de la FRUQ le 9 novembre 2012, il est convenu que Yvon Pépin, Robert V. Anderson et Gilles Gauthier seront les représentants de l'APR-UQAM.

En regard du calendrier, il est convenu que la réunion de novembre se tiendra en après-midi.

Considérant l'absence de Roch Meynard pour cause de maladie,

il est proposé par Denis Bertrand, appuyé par Robert V. Anderson,

que le président Yvon Pépin, avec la collaboration de Roch Meynard, soit en charge de la gestion de la trésorerie et qu'il soit habilité à effectuer des opérations bancaires.

Adopté à l'unanimité.

Le site Web de l'APR-UQAM est actuellement hébergé chez le serveur de Gilles Gauthier.

Ainsi, il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Robert V. Anderson,

d'autoriser Gilles Gauthier, webmestre, de rechercher un site d'hébergement permanent pour notre site Web et que l'APR-UQAM assume les frais d'hébergement.

Adopté à l'unanimité.

5. Discussion sur les dossiers à traiter au CA

L'an dernier, la révision du Protocole d'entente entre l'APR-UQAM et l'UQAM n'a pu être complété. Le président distribue le dernier document de travail que Pierre Bouchard avait proposé et demande aux membres de se pencher sur les modifications proposées et d'y apporter d'autres modifications s'il y a lieu. La discussion sera reprise à la prochaine réunion.

Le président distribue aussi deux courriels reçus au printemps de la part d'un membre retraités de l'APR-UQAM et critiquant le peu d'empressement de la direction de l'UQAM envers ses professeurs retraités.

6. Bulletin d'octobre

Le Bulletin numéro 1 est prêt pour publication. Cependant, considérant l'incapacité de Roch Meynard de s'occuper présentement de l'édition et l'envoi aux membres, il est convenu de retarder sa publication de quelques semaines jusqu'à ce que Roch Meynard puisse avec l'aide de Yvon Pépin procéder à sa parution. Marcel Rafie se propose pour revoir les articles quant à la justesse du français.

7. Activités sociales

La visite de l'exposition sur les Samouraïs au musée de Pointe à Callières a été un grand succès. Des remerciements ont été envoyés à son auteur Richard Béliveau qui nous a aimablement piloté pendant près de deux heures au musée.

Il ne faut pas oublier la visite de la collection d'art de l'Hydro-Québec qui a lieu ce vendredi.

D'autre part, il faut trouver quelques activités sociales pour l'hiver 2013. Les dîners communautaires devraient reprendre avec la réunion du CA d'octobre.

8. Divers

L'APR-UQAM offre toujours à l'automne deux bourses de 2000\$ à des étudiants de premier cycle méritants. Le comité d'évaluation des dossiers de cet automne sera composé de Robert V. Anderson et Marcel Rafie.

Il est bon de rappeler que l'argent des bourses ne provient pas des avoirs de l'APR-UQAM, mais des dons de professeurs ou autres personnes à la Fondation de l'UQAM, lesquels dons sont dirigés vers le fonds de l'APR-UQAM. C'est donc à partir de ces dons que l'on peut attribuer 2 bourses.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11h40.